



La médicale
assure les professionnels de santé

Communiqué de presse

Paris, le 29 avril 2015

La Médicale lance son offre de santé collective

La Médicale, filiale de Crédit Agricole Assurances, lance une offre de santé collective ciblée pour les professionnels de santé.

En vue de la généralisation de la complémentaire santé d'entreprise (ANI), La Médicale lance une offre de santé collective qui repose sur deux niveaux de garanties :

- un premier niveau qui correspond à la mise en place du contrat collectif santé obligatoire et responsable. Trois formules sont proposées avec la possibilité de moduler notamment les remboursements dentaires et optiques. Ce premier niveau peut couvrir les salariés seuls ou s'étendre à leur famille,
- un second niveau complémentaire facultatif pour permettre aux salariés de compléter et d'augmenter leurs remboursements de soins.

Pour accompagner les employeurs dans cette nouvelle démarche, La Médicale met à leur disposition de nombreux services via un espace web permettant de :

- gérer en ligne les affiliations et radiations,
- déclarer en ligne les cotisations et consulter les déclarations antérieures,
- télécharger des documents : bulletins d'affiliation, guides et notices.

Les salariés bénéficient de leur côté du traitement de leurs demandes de remboursement et devis sous 72 h, d'un espace web leur permettant de suivre leurs remboursements ou encore de l'accès à des téléconseillers pour répondre à leurs questions.

« Avec son réseau de 114 agents répartis sur le territoire et une offre complète associant une complémentaire santé collective et une option à adhésion facultative, La Médicale bénéficie d'atouts spécifiques pour répondre au mieux aux attentes des professionnels de santé en matière de protection sociale », indique Philippe Morelli, directeur général de La Médicale.

Pour en savoir plus >> [Les assurances collectives - santé de La Médicale](#)
Accéder au « [Guide de la nouvelle offre santé collective de La Médicale](#) »

A propos de La Médicale

Filiale de Crédit Agricole Assurances, La Médicale, est un acteur majeur sur son marché, avec plus de 497 millions d'euros de chiffre d'affaires et près de 575 000 contrats en portefeuille à fin 2014. La Médicale est le partenaire de plus de 240 000 clients. Son réseau spécialisé de 114 agents généraux répartis dans 44 agences régionales en fait un acteur unique pour sa souplesse et sa capacité d'accompagnement de chaque professionnel, dans son activité comme dans sa vie personnelle, afin de lui assurer la meilleure protection possible. www.lamedicale.fr

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Camille Langevin + 33 (0)1 57 72 73 36 / 06 23 35 60 28

service.presse@ca-assurances.fr

